

Lettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1953-09-11

Auteur : Henry, Marcel

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Henry, Marcel, Lettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1953-09-11, 1953-09-11. Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14309>

Copier

Information sur la lettre

Date 1953-09-11

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

- Le premier nombre qui figure dans les télégrammes après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt.
- Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure du dépôt est indiquée au moyen des chiffres, de 0 à 24.
VOIR AU VERSO la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

INDICATIONS DE SERVICE

MARSEILLE

PARIS BOUSS.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

12013 HYERES 0674 9 10 0830

MENTIONS DE SERVICE

Timbre à date

= MARCEL HENRY DECEDE OBSEQUES DIMANCHE

N° 701

● Pour toute réclamation concernant ce télégramme, présenter cette formule au bureau distributeur. ●

C P E

AR : Remettre contre reço.
URGENT.
FS : Faire suivre.
JOUR : Ne remettre que le jour.
MP : Remettre en mains propres.
NUIT : Remettre même la nuit
(*à* le bureau d'arrivée est ouvert).

Signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête d'adresse

OUVERT : Remettre ouvert.
PC : Accusé de réception.
RPr : Réponse payée x francs.
TC : Télégramme collationné.
TÉLÉPHONE : A téléphoner à l'arrivée.
XPx : Express payé x francs.

10 JU 19.11 1969

PARIS BUREAU



LE PORT EST GRATUIT dans l'agglomération du bureau d'arrivée
Le facteur doit délivrer un télégramme à son cheval (sauf qu'il est chargé de recouvrer une taxe)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **TÉLÉGRAMME** POSTES - TÉLÉGRAPHES - TÉLÉPHONES
= PAULHAN 5 RUE DES ARENES
PARIS 5

A DÉCHIRER